

Nouvelle structure pour la problématique PPT

Nous connaissons tous le problème: chaque année le conseiller en prévention du SIPPT (Service Interne pour la Prévention et Protection au Travail) fait le tour des bâtiments avec une délégation des différents syndicats.

Ce tour d'inspection est imposé par la Loi relative au bien-être au travail et a pour but de constater les différents défauts au niveau de la sécurité, l'hygiène et le confort sur les lieux de travail et cela, afin d'éviter des accidents de travail et des maladies professionnelles et de permettre au personnel d'effectuer ses tâches dans les meilleures conditions. Hélas, nous devons constater que les remarques du conseiller en prévention n'ont pas toujours pour effet des améliorations, et que chaque année le rapport semble n'être qu'une copie du rapport de l'année précédente. Mais ce qui est pire, c'est qu'une forme de résignation s'installe aussi bien chez le personnel que chez les membres du service SIPPT, une sorte de fatalisme dans le sens de "tout ça ne sert à rien, puisqu'il n'y a quand même rien qui bouge". Ceci est une évolution très dangereuse qui tôt ou tard nous mènera inévitablement vers de graves accidents.

LE SLFP GROUPE FINANCES À NOUVEAU ENDEUILLÉ GUY ROULET S'EN EST ALLÉ

Il était délégué aux Douanes et Accises et il fut de nombreuses années durant membre du Comité national. Il participait aussi aux réunions de la régionale du Hainaut. C'était quelqu'un de discret, mais efficace. Il n'aimait pas parler de lui – il évoquait à peine ses problèmes de santé -, mais ses interventions en faveur des membres étaient toujours pertinentes.

Nous présentons à son épouse, ainsi qu'à ses proches, nos plus sincères condoléances et nous sommes de tout cœur avec eux. Avec Guy, c'est un ami que nous perdons.



Le SLFP a décidé que cela ne peut plus continuer, et veut être le pionnier en apportant le changement dans la manière inefficace avec laquelle les choses se déroulent. C'est pourquoi une toute nouvelle structure a été créée, afin de pouvoir agir plus rapidement et plus efficacement. Dans chaque régionale, outre la gestion courante, un "coordinateur régional PPT" a été désigné.

Objectifs

La fonction de ce coordinateur régional PPT consistera à s'informer au maximum de la situation de tous les bâtiments dans sa régionale. Non seulement quant à la structure du bâtiment, mais aussi quant au personnel qui y travaille. Ainsi, il aura une vue globale de qui est dans tel bâtiment ou tel autre, quelle est l'atmosphère qui y règne, et dans quel état d'esprit les gens y effectuent leurs tâches. Il est également la personne de contact pour nos délégués et membres en cas de problèmes PPT et si l'intervention de l'autorité s'impose, il introduira les requêtes nécessaires au C.I.C. Brabant. Et si là aussi aucune suite satisfaisante n'est donnée, il veillera à ce que le problème soit abordé au C.I.C. Brabant. A cet effet, un "coordinateur national PPT" a également été désigné. Ce coordinateur national PPT est le relais entre les coordinateurs régionaux et le secrétariat du SLFP. Il organise régulièrement des réunions avec les coordinateurs régionaux et les membres du secrétariat qui par après défendront les intérêts du personnel auprès du C.I.C. Brabant. Lors de ces réunions, on évalue les solutions qui ont été apportées aux problèmes mentionnés dans les réunions précédentes, on fait l'inventaire des nouveaux problèmes à soumettre au C.I.C. Brabant. C'est le lieu privilégié pour les coordinateurs régionaux pour aborder les problèmes spécifiques qui se posent dans leur régionale. Le coordinateur national PPT veillera également à ce que les délégués qui participent aux visites de bâtiments reçoivent les formations nécessaires. Ainsi, une formation générale est actuellement en cours, dans laquelle sont

expliqués les points auxquels le conseiller en prévention accordera le plus d'attention à l'occasion de son tour d'inspection annuel, ainsi qu'une explication relative aux termes techniques, afin de permettre aux délégués de comprendre le jargon utilisé en la matière. Le but sera de donner, dans une phase ultérieure, des formations encore plus spécifiques aux délégués, comme par exemple une formation sur l'hygiène alimentaire dans les cuisines et mess (les fameuses normes HACCP), etc... On fera en sorte qu'un maximum de personnes suivent le cours de base de conseiller en prévention niv.3. Ce cours est donné par nos collègues du SLFP Police, et l'attestation délivrée à la fin de ce cours est officiellement reconnue par les autorités.

Comme vous le voyez, le SLFP a fermement l'intention d'aborder la problématique du bien-être au travail qui évolue lentement au sein de notre département, et veut le faire avec des gens motivés et adéquatement formés.

MAIS,... pour pouvoir résoudre les problèmes, il nous faut d'abord être informés de tous les manquements et c'est pourquoi nous avons besoin du soutien de tous nos membres et délégués. Dès lors, nous vous demandons instamment de nous communiquer au plus vite les problèmes et manquements auprès de votre coordinateur régional PPT. N'ATTENDEZ PAS la visite du conseiller en prévention si un problème se pose, mais signalez-le IMMEDIATEMENT. S'il s'agit d'une situation un peu plus complexe, votre coordinateur se rendra même sur place pour se rendre compte de la situation et des mesures à prendre. Une solution peut éventuellement être trouvée après concertation avec l'économiste, ou en introduisant une requête au C.I.C. régional ou en abordant la problématique au C.I.C. Brabant via le coordinateur national. Ci-après vous trouverez un organigramme de la nouvelle structure PPT reprenant les différents coordinateurs régionaux et leurs coordonnées.

William DOOM

Coordinateur national PPT